Document generated on 04/16/2024 6:44 p.m.

Ciné-Bulles
Le cinéma d'auteur avant tout

Ciné-Bulles
LE CINÉMA D'AUTEUR AVANT TOUT

Trouvailles

Volume 3, Number 5, April 1983

URI: https://id.erudit.org/iderudit/34849ac

See table of contents

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)
1923-3221 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1983). Trouvailles. *Ciné-Bulles*, *3*(5), 6–6.

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Trouvailles

Nous avons regardé tous les mémoires déposés à la commission parlementaire sur la loi 109. Impossible de les résumer. Renaud Thériault a donc isolé, ici et là, des phrases et des paragraphes qui pourraient vous intéresser.

"Il faut d'ailleurs garder à l'esprit que la plus importante source de profits d'une exploitation provient des ventes du comptoir de rafraîchissements."

(L'Association canadienne des distributeurs de films)

"L'APCQ a fait valoir les nombreux problèmes auxquels ses membres devraient faire face à cause de l'absence complète de règlementation touchant ce secteur de la câblodistribution. Tous ces problèmes sont essentiellement des problèmes de disponibilité de produit cinématographique, entraînant à plus ou moins brève échéance la disparition complète et définitive des salles de cinémas à l'extérieur des centres de Montréal et de Québec, ainsi que des ciné-parcs."

"... l'état des salles et de leurs équipements, au Québec, est tel qu'il ne requiert pas l'ingérance de la Régie, les forces économiques jouant leur rôle et forçant les exploitants à moderniser leurs salles et leurs équipements afin de conserver la faveur d'un public changeant et exigeant. Les exploitants voient donc d'un très mauvais oeil l'ingérance de la Régie dans ces domaines..."

(L'Association des propriétaires de cinémas du Québec Inc.)

La rentabilité

Que le gouvernement "cesse de considérer l'industrie cinématographique comme toutes les autres, de la soumettre au crible de la rentabilité économique. Le rapport de la commission Fournier l'a dit lui aussi: c'est en termes de rentabilité culturelle qu'il faut penser."

(L'Association des réalisateurs et réalisatrices de films du Québec)

Doublage et sous-titrage

"L'UDA estime, pour sa part, que les mesures proposées par le rapport Fournier et reprises par la loi 109 au sujet des versions françaises, du doublage et du sous-titrage, auront une très faible incidence à court terme et même à moyen ou long terme, sur un accroissement du doublage fait ici.

S'il n'y a pas d'autres efforts de faits à d'autres niveaux sur ce point, ce sont les artistes-interprètes français que nous risquons de favoriser par l'adoption du présent article 79...

Nous croyons fortement que dans plusieurs situations, le doublage au Québec donnerait de meilleurs résultats pour le cinéma américain ou canadien anglais que le travail exécuté à Paris."

Productions des sociétés d'état vs la production indépendante

"... nous sommes d'accord avec les personnes qui prétendent que des sommes investies dans la production indépendante risquent de déboucher sur une production de qualité relativement équivalente, mais plus considérable que la même somme confiée aux Sociétés d'État."

Le nerf de la guerre

"... si ce projet de loi... n'est pas accompagné d'une injection financière importante, tout ce beau travail aura été, à notre avis, un peu futile et accessoire."

(L'Union des artistes)

Le point de vue du consommateur

"Et les consommateurs se demandent, avec raison, pourquoi on viendra encore une fois les solliciter alors qu'ils font face à des impôts et aussi à des taxes spéciales dont le nombre grandit, d'année en année, avec le résultat qu'ils sont de plus en plus étouffés."

Sondage sur le cinéma québécois

"En fait, de poursuivre le rapport, cette mécanique étrange qui amène le public à rejeter en bloc le cinéma national, tout en appréciant des oeuvres isolées, révèle la méconnaissance dans laquelle est tenue le cinéma d'ici, et le malaise que crée globalement son image de marque."

"Aussi, au risque de paraître réactionnaire, les consommateurs s'adressent au fond de la question véritable dans ce débat: La qualité du cinéma québécois n'est-elle pas la vraie pierre d'achoppement à la survie de l'industrie indépendante?"

(L'Association des consommateurs du Canada)

La distribution du cinéma québécois

"Ce travail s'est fait dans des conditions difficiles, non seulement faute de moyens financiers, mais aussi à cause d'un contexte qui ne le favorise en rien: absence d'interventions et de politiques de l'État en matière de diffusion; manque de sensibilisation du public et des agents culturels concernés; distribution de films gratuits de l'ONF et d'autres organismes gouvernementaux; piratage à peu près institutionnalisé des films; etc."

Les salles parallèles

"Les salles dites parallèles et les ciné-clubs, qui sont pour la plupart situées dans des institutions scolaires, programment du cinéma étranger, surtout américain, à 97%. Pourtant, les fonds publics participent largement à leur fonctionnement. Ces lieux de diffusion sont censés jouer un rôle éducatif. Il faudrait y voir."

"Mais l'ignorance de notre cinématographie de la part des utilisateurs et l'absence de politiques conjointes entre les organismes responsables de cinéma et d'éducation font qu'encore là, notre présence est infime."

"Le public des jeunes cinéphiles s'accroît très vite et constitue déjà la plus grande partie de la clientèle cinématographique. Il apprend à connaître les cinéastes étrangers et leurs oeuvres, mais il ignore tout des créateurs et des créatrices d'ici."

(La Société de distribution Cinéma Libre Inc.)

Le cinéma québécois

"C'est d'abord le privilège de toute industrie locale de demander une protection contre l'industrie étrangère."

Les distributeurs indépendants

"Entre 1966 et 1967 et jusqu'à vers 1973, la distribution canadienne indépendante était prospère parce que les majors américains se confinaient alors à la distribution de leur propre film. Cette période fut aussi la période la plus prospère du cinéma québécois et les films alors produits l'étaient alors par ces mêmes distributeurs."

(L'Association québécoise des distributeurs de films)